

- Y a-t-il trop de produits d'assurance temporaire?
- Y a-t-il trop d'information pour faire votre choix?
- Êtes-vous pressé par le temps pour prendre une décision?
- Quel type d'assurance temporaire vous convient le mieux?

Laissez Desjardins Sécurité financière vous aider à prendre une décision éclairée et vous rassurer sur votre décision d'achat.

Au moment de choisir un produit d'assurance temporaire, quels facteurs devraient influencer votre décision d'achat?

Le **coût** de l'assurance bien sûr, mais comme il existe aujourd'hui de nombreux produits temporaires qui offrent des options multiples pour les personnes qui sont en bonne santé et qui ont de bonnes habitudes de vie, le coût ne peut être le seul facteur à considérer dans la décision d'achat finale.

Vos **primes** seront-elles **garanties** pour la durée initiale du produit et pour les renouvellements? Assurez-vous que vos primes mensuelles ou annuelles seront fixes pour la période de temps déterminée par le produit, et qu'elles le demeureront au renouvellement de votre contrat. Il est également important de vérifier que le renouvellement de votre contrat vous sera offert pour une période de temps convenant à vos besoins.

Pourriez-vous transformer votre protection temporaire en une assurance permanente, sans preuve d'assurabilité, si vous en aviez besoin? Le privilège de **transformation** est un autre facteur incontournable d'un bon produit d'assurance temporaire. Il doit vous permettre de transformer votre produit dans un délai convenant à vos besoins personnels, familiaux ou d'affaires.

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie

Desjardins Sécurité financière appartient au groupe financier le plus important au Québec, et le sixième au Canada, le Mouvement Desjardins, avec un actif de plus de 90 milliards de dollars.

Desjardins Sécurité financière offre une vaste gamme de solutions de gestion du risque financier et de services par l'intermédiaire d'un réseau national de distributeurs dont Services financiers SFL. Notre portefeuille comprend des produits d'assurance vie, d'assurance santé, des produits de placement et d'épargne retraite conçus pour répondre aux besoins financiers multiples des Canadiens en quête d'une protection financière.

Pour communiquer avec nous

Québec

Sans frais : 1 888 558-5525

Local : (514) 285-3000

Internet : www.dsf.ca

Toronto

Sans frais : 1 800 685-7223

Local : (416) 926-2700 poste 2938

Internet : www.dfs.ca

Votre conseiller

04024F04 (04-03)



Desjardins
Sécurité financière^{MC}

^{MC} Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie

TEMPORAIRE **10**
TEMPORAIRE **20**
VIE **Max**

Assurez votre sécurité financière



Desjardins
Sécurité financière^{MC}

Conjuguer avoirs et êtres

vie, santé, retraite

Assurez votre sécurité financière

grâce à la Temporaire 10, Temporaire 20 ou la protection VieMAX !

Lorsqu'il s'agit
de choisir une
assurance temporaire...

Desjardins Sécurité financière offre aux particuliers, aux familles et aux entreprises, les moyens d'éliminer ou de réduire la dette à long terme en cas de décès prématuré par l'intermédiaire de son portefeuille de produits d'assurance temporaire économiques, composé de la Temporaire 10, de la Temporaire 20 et de VieMAX.

Les régimes Temporaire 10 et Temporaire 20 offrent plusieurs catégories de primes ce qui permet à chaque assuré d'obtenir le taux le plus bas en fonction de son état de santé et style de vie. Grâce à leurs taux de renouvellement concurrentiels, leurs nombreuses garanties facultatives et leurs options de transformation flexibles, nos régimes Temporaire 10 et Temporaire 20 sont des outils financiers complets qui, pendant une période de temps fixe, couvrent les dépenses personnelles et d'affaires engagées par suite d'une fracture, d'une invalidité ou d'un décès, avec l'option de pouvoir transformer l'assurance temporaire en assurance permanente. L'assurance VieMAX, quant à elle, vous garantit une prime abordable et uniforme la vie durant, et permet de couvrir les dettes à long terme et les dépenses relatives au décès.

TEMPORAIRE **10**

La Temporaire 10 est une assurance entièrement garantie, renouvelable et transformable dont les primes augmentent tous les 10 ans. Le régime est renouvelable jusqu'à l'âge de 80 ans, est transformable jusqu'à l'âge de 65 ans et la protection est en vigueur jusqu'à l'anniversaire de police où le client atteint l'âge de 80 ans.

TEMPORAIRE **20**

La Temporaire 20 est une assurance entièrement garantie, renouvelable et transformable dont les primes augmentent tous les 20 ans. Le régime est renouvelable jusqu'à l'âge de 80 ans, est transformable jusqu'à l'âge de 65 ans et la protection est en vigueur jusqu'à l'anniversaire de police où le client atteint l'âge de 80 ans.

VIE **Max**

VieMAX est une assurance vie permanente abordable dont les primes sont uniformes et garanties jusqu'à 100 ans. Le capital assuré est uniforme (pas de valeur de rachat) et l'assurance est spécialement conçue pour couvrir vos dettes à long terme et vos dernières dépenses.